

Formulaire de quatre pages à envoyer impérativement avant le **15 juin 2014**

Période des prêts : de décembre 2014 à mai 2015

Le calendrier d'entrée/sortie des œuvres du FRAC est complexe et demande une organisation rigoureuse.

La présente demande de prêt engage donc l'établissement et ne pourra être sujette à modifications.

Une fois complété, merci d'envoyer ce formulaire à l'adresse suivante accompagné de la signature et du cachet du chef d'établissement se portant garant du bon fonctionnement de l'ensemble du projet :

dossier à envoyer à :

Frac Nord- Pas de Calais
Carole Darcy / Fanny Rougerie
503, avenue des Bancs de Flandres
59140 Dunkerque

Contacts

N'hésitez pas à contacter les enseignantes missionnées bien en amont pour vous aider dans l'élaboration de vos projets pédagogiques.

■ Fanny Rougerie
Fanny.Rougerie@ac-lille.fr
■ Carole Darcy
carole.darcy@ac-lille.fr

Emprunteur

Établissement :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Mail :

Nom du chef d'établissement :

Nom de l'adjoint du chef d'établissement :

Nom du gestionnaire :

Référents pédagogiques

Enseignant responsable de la partie pédagogique du projet :

Nom : Prénom :

Discipline enseignée :

Mail :

Membres de l'équipe éducative impliqués dans ce projet : (noms et disciplines enseignées)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Conditions d'accueil de l'œuvre

Coller une photo présentant le lieu d'accueil des œuvres.

Réaliser un rapide plan schématique de la salle d'accueil avec les dimensions des murs d'exposition.

Plan schématique du lieu d'accueil des œuvres :
(merci de faire figurer l'emplacement prévu pour les œuvres empruntées ; merci de faire figurer l'emplacement des radiateurs, les œuvres ne doivent pas se trouver à proximité immédiate de sources de chaleur)

coller une photo

- A quel étage se situe le lieu d'exposition ?
.....
- Si le lieu d'exposition est à l'étage, y-a-t-il un ascenseur ?
.....
- Définir les accès depuis l'extérieur (taille des portes d'accès)
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
- Est-il possible de percer les murs de votre lieu d'exposition ? Les murs de votre lieu d'exposition sont-ils assez solides pour recevoir ces œuvres ?
Quelle est la nature des cloisons qui vont recevoir les œuvres ?
.....
.....
.....
.....
.....
.....

La ou les œuvre(s) doivent être impérativement choisies parmi la sélection proposée par le FRAC

œuvre n° 1 nom de l'artiste :	œuvre n° 2 nom de l'artiste :
titre :	titre :
valeur d'assurance :	valeur d'assurance :
n° d'inventaire :	n° d'inventaire :

valeur d'assurance totale :

CALENDRIER Période des prêts : de décembre 2014 à avril 2015

Le chef d'établissement, son adjoint ou l'intendant devront impérativement être présent lors de l'ouverture et de la fermeture des caisses de transport et de l'accrochage des œuvres pour signer le constat d'état.

■ Désignation du véhicule utilisé pour transporter l'œuvre. *Notes : il est important de se renseigner auprès du FRAC sur les dimensions des caisses protégeant les œuvres, qui peuvent être beaucoup plus grandes que les œuvres elles-mêmes.*
Un véhicule simplement bâché n'est pas adapté au transport d'œuvres d'arts.

.....

■ Date à laquelle un personnel de votre établissement viendra chercher au FRAC la ou les œuvres sous couvert du chef d'établissement :

.....

■ Nom de la personne qui viendra chercher l'œuvre :

■ Date d'accrochage prévu par l'établissement :

■ Date de début d'exposition :

■ Date de fin d'exposition :

■ Date de décrochage prévu par l'établissement :

■ Nom du ou des techniciens de l'établissement scolaire en charge de l'accrochage et du décrochage de l'œuvre :

.....

■ Date à laquelle un personnel de votre établissement viendra retourner au FRAC la ou les œuvres sous couvert du chef d'établissement :

.....

■ Nom de la personne qui viendra retourner l'œuvre :

Pris connaissance des pages 1 à 4,

Nom, signature et cachet du chef d'établissement.

à le

Important : Les dossiers reçus en premier seront prioritaires. Si les œuvres sélectionnées par votre établissement ne sont plus disponibles sur la période choisie, le FRAC vous contactera entre le 15 juin et le 5 juillet 2014 pour vous proposer des solutions.